

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Mont-Tremblant

IRONMAN : Entraves importantes à prévoir le 21 juin

Saint-Jérôme, le 12 juin 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population des entraves routières à venir dans le cadre de la compétition IRONMAN 70.3 Mont-Tremblant. Ainsi, le 21 juin prochain, entre 6 h et 15 h, des fermetures partielles et complètes sont à prévoir sur la route 117, la montée Ryan et le chemin Duplessis.

Entraves et gestion de la circulation

- Route 117
 - Circulation à contresens, entre le km 117, à Mont-Tremblant, et le km 143, à Labelle.
 - Vitesse réduite à 70 km/h.
- Montée Ryan
 - Circulation en direction sud seulement, entre le chemin Clément et la route 117.
 - Circulation en direction nord seulement, entre le chemin des Quatre-Sommets et la route 327.
 - Circulation en alternance entre le chemin Clément et le chemin du Boisé-Ryan.
 - Fermeture complète à l'intersection de la route 117.
 - Vitesse réduite à 50 km/h.
- Chemin Duplessis
 - Fermeture complète, entre l'impasse d'Argentière, à Lac Supérieur, et le chemin des Quatre-Sommets, à Mont-Tremblant.
 - Vitesse réduite à 50 km/h.

Les chemins de détour seront balisés par une signalisation temporaire.

Dans la semaine qui précède l'événement, de la signalisation sera installée dans les accotements et dans certains cas, sur la ligne du centre.

Cyclistes à l'entraînement, partageons la route

Les jours précédents la compétition, de nombreux cyclistes seront en entraînement et emprunteront la route 117 et la montée Ryan dans la zone IROMAN, qui s'étend de Mont-Tremblant à Labelle. Ainsi, les usagers de la route sont invités à redoubler de prudence et à maintenir une distance de 1,5 mètres lors des manœuvres de dépassement.

Présence de signaleurs et d'intervenants d'urgence

Des signaleurs et des intervenants d'urgence assureront le contrôle des accès aux différentes intersections. Ces personnes travaillent à limiter les répercussions sur la circulation et à assurer une expérience favorable pour tous les usagers. Ces derniers sont invités à être attentifs aux informations données par les signaleurs.

De plus, une coordination avec les responsables des services d'urgence a été mise en place afin d'assurer la continuité des services en tout temps.

Des épisodes de congestion sont à prévoir. Le Ministère recommande aux usagers de la route qui devront circuler dans le secteur de prévoir plus de temps pour se rendre à leur destination. Ainsi, il est recommandé, avant de prendre la route, de consulter Québec 511, un outil pratique pour

planifier adéquatement ses déplacements, et de télécharger l'application mobile Québec 511 pour activer les notifications.

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur collaboration.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

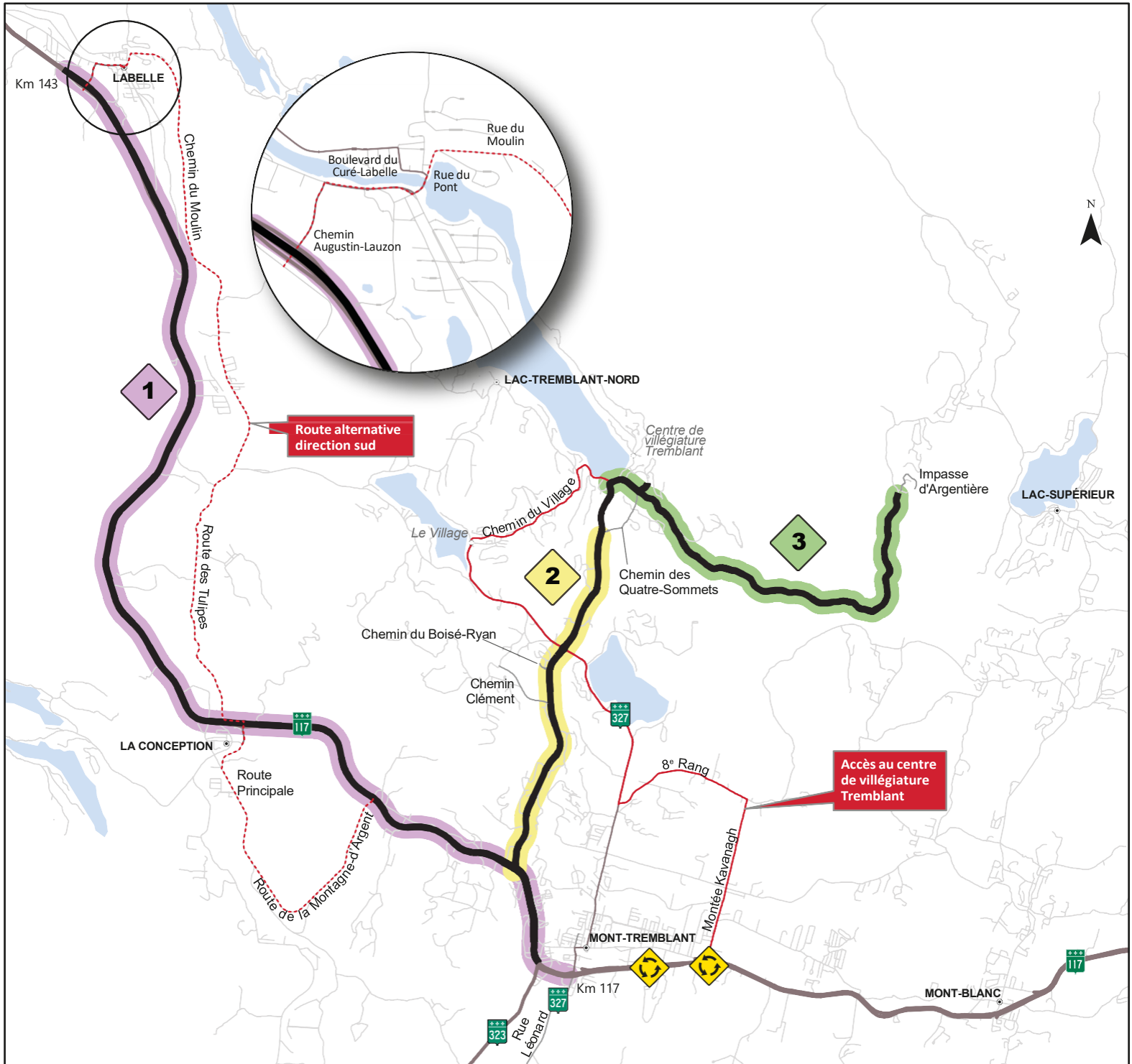
[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

- 30 -




Pour information :

Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724
medias@transport.gouv.qc.ca



Le ministère des Transports et de la Mobilité durable accueillera sur ses routes l'épreuve de vélo IRONMAN 70.3, qui se déroulera le dimanche 21 juin 2026. Ainsi, des entraves sont à prévoir la journée de la compétition, notamment sur la route 117, la montée Ryan et le chemin Duplessis : il s'agit des principales artères pour la compétition de vélo.

DÉTAILS DES ENTRAVES ET GESTION DE LA CIRCULATION

	Route 117	<ul style="list-style-type: none">• Circulation à contresens, entre le km 117, à Mont-Tremblant, et le km 143, à Labelle.• Vitesse réduite à 70 km/h.	Entre 6 h et 15 h
	Montée Ryan	<ul style="list-style-type: none">• Circulation en direction sud seulement, entre le chemin Clément et la route 117.• Circulation en direction nord seulement, entre le chemin des Quatre-Sommets et la route 327.• Circulation en alternance entre le chemin Clément et le chemin du Boisé-Ryan.• Vitesse réduite à 50 km/h.• Fermeture complète à l'intersection de la route 117 : le détour s'effectuera par le km 114, vers la montée Kavanagh, le 8^e Rang et la route 327.	Entre 6 h et 15 h
	Chemin Duplessis	<ul style="list-style-type: none">• Fermeture complète, entre l'impasse d'Argentièrre, à Lac-Supérieur, et le chemin des Quatre-Sommets, à Mont-Tremblant.• Vitesse sera réduite à 50 km/h.	Entre 6 h et 15 h

Planifiez vos déplacements avec [Québec 511](#).

